Mémoire du confinement : appel à témoignages

Sevran-Séniors et les archives municipales collectent vos témoignages pour garder trace de la vie sur la commune durant les confinements. Vous aussi, participez à l'écriture de notre histoire !

Le Covid-19, la crise sanitaire, les confinements… c'était il y a un siècle ? Non, seulement une année. Cette période unique, toujours d'actualité, marquera l'Histoire.

Durant cette traversée chargée d'incertitude, chacun de nous voit son quotidien modifié, ses habitudes changées. Il faut déployer de nouveaux modes de fonctionnement, faire preuve de solidarité et d'entraide.

Cet événement revêt un caractère inédit, vécu dans des conditions bien différentes selon les situations. Il est important d'en préserver les traces individuelles, car elles constituent un pan de notre histoire commune.

« *Cette idée de collecte vient prolonger l'expérience humaine très forte pendant le confinement lorsque nous prenions tous les jours par téléphone des nouvelles de nos retraités* », rappelle Sergio Dias Martins, le directeur de Sevran-Séniors.

Collecte populaire

Dans cet esprit, Sevran-Séniors et le service des archives municipales lancent un appel à témoignages pour garder trace de la vie à Sevran durant ces soixante jours du 1er confinement.

Par vos récits, vos anecdotes, vos créations, vos actions, des objets, vous pouvez contribuer à cette collecte populaire sur notre mémoire partagée.

Ceux-ci peuvent prendre la forme de photographies de votre quotidien d'alors, des vidéos, des dessins, des textes en prose ou en poésie, des journaux de bord, des enregistrements sonores ou musicaux etc.

Tout support est le bienvenu pourvu qu'il apporte sa petite pierre. Ces documents abonderont les archives de la ville qui les répertoriera et les classera. Sevran-Séniors songe même à réaliser des témoignages vidéo.

Toute cette matière première pourrait faire l'objet de l'édition du livre du confinement.

Vous pouvez envoyer vos témoignages par mail à *memoiresduconfinement ville-sevran [dot] fr*

Publié le 02 avril 2021